



CR – CAPA Hors Classe – P.L.P. Vendredi 05 Juin 2020 à 09H30 - Visioconférence

Présent·es de l'administration : M. Peiffert, Mme Roy, M. Errard, M. L'hospital (visio), Mme Mansard, Mme Blazy, Mme Fierucci (audio), Mme Legallo (audio), M. Bourdeau , M. Martin.

(il est difficile de savoir s'ils sont tous·toutes resté·es pendant la CAPA)

SG. Bruno MARTIN :

Signale que CAPA distanciel car la règle prudentielle oblige les réunions ainsi car M. Martin a vécu qq chose qui n'autorise pas d'autres fonctionnements pour l'instant.

Rappel ODJ :

- Réuni pour aborder l'approbation PV 31 Janvier 2020.
- Puis pour HC.

Mme Pellegrini sera adjointe secrétaire de séance.

DÉCLARATION LIMINAIRE de A&D, SNEETA/FO, CGT Éduc'Action (cf. annexe), SNUEP/FSU

SG :

Remerciement à tous les personnels dans cette période inédite.

Pandémie suppose adaptation et efforts de tous et de toutes.

(Veillez à fermer vos micros...) ☺

Dans toutes les déclarations du Ministre, point extrêmement clair sur le fonctionnement des EPLE conditionné par la mise en œuvre de politique sanitaire.

La sécurité sanitaire s'ajoute à toutes les autres formes de sécurités, incendie, terroriste, etc.

Veillez donc à ce que tout soit toujours appliqué, avec la mise en œuvre des gestes barrières.

Les masques doivent toujours être portés même si certain·e le critique au regard de différentes études (*lesquelles ?*)

Référentiel sanitaire validé par le ministère de la santé.

Pour avoir mis le protocole en place pour les 600 personnels je peux dire que nous avons là un outil précieux.

Particulièrement important dans cette phase 2 du dé-confinement car la vigilance doit rester très importante.

La question de la ré-ouverture des L.P. dans ce contexte est très importante, je m'étonne des propos qui considèrent (*perte de son, donc rien entendu !!!*)

Des lycées ont bien ré-ouverts dès le 2 juin !

On peut s'étonner qu'il ne reste que 5 semaines mais c'est 15 % de l'année scolaire. Particulièrement important pour des élèves de L.P. comme vous avez précisé que le présentiel est très important surtout pour celles et ceux qui ont été les plus éloigné·es de cette pédagogie à distance.

La question d'une Éducation Nat à la hauteur, la période montre que l'Éducation Nationale est incontournable mais il faut voir tout ce qui s'est mis en œuvre et

.../...

.../...

tout ce qui a été porté par le ministre et l'ensemble des équipes, l'accompagnement de la DAN, CANOPE et la DSi...

Les serveurs saturés, ce n'était que les premiers jours.

Pays dans lesquels le système éducatif s'est le plus mobilisé, France et Japon. Période qui a été le moyen de porter tout ce dont était capable l'Éducation Nationale.

Il faut continuer particulièrement pour les élèves de L.P.

Les dispositifs comme 2S2C, les dispositifs de remise à niveau et de classe apprenante, ces dispositifs sont pour ces élèves là et cela portera au mieux les élèves.

Vigilance sur orientation et accompagnement à l'orientation.

Importance de renforcer l'accompagnement numérique, états généraux du numérique, s'interroger sur ce que peut nous apporter, pas comme bricolage comme signalé dans vos intervention (CGT), mais comme innovation dans l'enseignement.

Ce n'est pas par la pandémie que nous nous rendrions compte de l'importance du monde enseignant, ils étaient déjà en cours avant.

M. Errard :

Avec Proviseur·es, réunion pour poser le calendrier de reprise en fonction des structures.

Objectif de remobiliser les élèves sur activités pratiques

Concentrer le travail des agents territoriaux sur atelier.

Priorité Pro dans le respect du nombre d'élèves.

Préconisations ont été prises en compte, priorité aussi sur élèves de terminale qui pour bcp entre dans le monde du travail, travailler avec les élèves les plus fragiles y compris chez les élèves de terminales.

A&D :

Pas de méprise sur la lourdeur du protocole mentionné dans liminaire. Ce n'est que pour effectivement constater mais pas une critique mais c'est aussi pour insister sur la conscience du travail fait en amont des territoriaux et des chefs d'établissement comme des personnels d'enseignements.

SG :

Pouvoir s'appuyer sur les infirmières scolaires, 6 CHSCT sur la période, le dernier était hier matin, assistant de Prévention, médecin, dispositif d'accompagnement pour les personnels, diffusé à la date du 9 MAI, s'appuie sur accompagnement psy, RH, centre d'appel, et mobilisation de la MGEN pour mettre en place des dispositifs. Accompagnement opérationnel qui l'était dès fin mars et on les a étendus et développés à partir de début avril.

Mme Blazy :

Rappel calendrier : 6 juillet capa classe exceptionnelle.

Ruggiero :

Collègues en passe d'être CDisé mais CDisation ? CCP prévue ?

.../...

.../..

M^{me} Blazy :

la CDisation auto mais pour les personnels contrat interrompu pendant période de confinement. **Comment va être considérée cette période ? Gel ? Si gel du coup report des CDisations. On attend une confirmation du ministère.**
A date anniversaire des 6 années, contrat est proposé mais sur la période, 4 mois d'interruption on attend les éléments ministériels d'appréciation.

RETOUR A L'ODJ :

SG : approbation du PV de CAPA du 31 Janvier : approuvé

Avancement à la hors classe :

Éléments statistiques :

399 personnels promouvables : 62% hommes promouvable / 48% de femmes

- Au 11^{ème} : 20H 8F
- Au 10^{ème} : 115H 93F
- Au 9^{ème} : 73 H 90F

L'ensemble des personnels au 11^{ème} échelon sont promu·es.

Plus de grande liste de personnels au 11ème échelon non promus comme avant.

Répartition (équilibre H/F) barème basé sur appréciations et avis, automatité sur avis, 58,82% H et le reste en F nous sommes dans un respect de l'ordre de grandeur.

1 situation a évoqué est l'opposition faite sur les personnels au 11^{ème} échelon, celle de [REDACTED]. Les inspections font état de ces insuffisances Pro, constat très négatif et a refusé toute autorité hiérarchique alors même que nous avons permis à cet·te enseignant·e d'être dans un contexte différent.

Quant à [REDACTED], fruit d'une absence de rendez-vous de carrière ? Non, opposition qui concerne [REDACTED]. La valeur professionnelle de [REDACTED], PLP génie civil, il a été TZR pendant de nombreuses années avec affectation soit en LP soit en SEGPA, en LP satisfaction en revanche de nombreux problèmes en SEGPA, suite à des incidents, ce qui lui a valu des sanctions donc difficile de mettre [REDACTED] sur liste des promouvables.

SNEETA :

Pour [REDACTED], Note pédagogique de 48 pourtant.

SG. :

Note de 48 n'est pas une note de qualité mais note sont arrêtées.

SNUEP :

Il a une opposition ? ou pas ? A-t-il une opposition ? Vous nous dites qu'il aurait une opposition que s'il est éligible.

.../..

.../..

SG. :

Le fruit a consolidé est bien le fruit de sa valeur pro.
La seule opposition est pour [REDACTED].

Au sujet de l'autre collègue :

Si la manière de servir de [REDACTED], s'il persistait dans cette voix, s'il devenait éligible, il ne le serait pas.

SNEETA :

[REDACTED] il est affecté en SEGPA, il fait de la physique et des maths dans l'établissement, certains sont promus avec une , note péda de 45. L'année dernière nous avions promu qq'un qui était dans la même situation.

SG. :

La note péda n'est plus prise en compte dans la promotion. La note perd de sa pertinence, plus les années passent et vont passer.

Personnel qui est connu et l'appréciation de sa valeur pro a bien été appréciée. Pas de RDV de carrière, parce qu'il est au 11^{ème} échelon et les PPCR c'est avant.

Avis porté depuis 2018.

Dans le déroulement de carrière 7 ont un avis à consolider mais sont quand même promu·es.

SNUEP :

[REDACTED], lui fait-on payé des problèmes précédents. Si maintenant les choses se passent bien, ce serait dommage de se baser sur le passé. Impression qu'on traîne un boulet.

SG. :

Une appréciation de carrière doit se faire sur la durée mais pas sur une année précise, néanmoins les avis sont pérennes, il a été émis en 2018.

En l'occurrence, il n'est pas éligible donc pour cette année pas possible, si je dois rentrer de manière plus précise, je le regarderai dans son intégralité, en l'occurrence pas éligible pour l'instant à une promotion compte tenu de son avis.

SNEETA :

Note pédagogique ne compte pas pourtant on s'en sert pour faire l'appréciation. [REDACTED] qui n'est pas du tout dans le même cas que [REDACTED] ! [REDACTED] a une opposition depuis de nombreuses années tandis que [REDACTED] n'a jamais eu d'opposition, seul un problème avec un chef d'établissement, il a été largement utilisé et maintenant on lui dit qu'il s'est sacrifié et qu'on ne le reconnaît pas sur l'ensemble de sa carrière.

Ce collègue a fait des enseignements de tout genre pour aider l'établissement, l'an dernier on a fait remonter des collègues à la 180^{ème} place...

Je ne comprends pas que l'on ne puisse pas faire remonter ce collègue. A quoi sert la CAPA ?

.../...

.../...

SG. :

Avec le PV de l'année dernière, pas de situation de remontée d'avancement. Si le sens de votre intervention est de faire remonter [REDACTED] dans la liste des promus et que l'on fasse partir un promu, je n'y suis pas favorable.

A&D :

Demande d'inverser dès maintenant le 70 et 71eme de la liste car pas de respect de classement selon discriminant.

M^{me} Blazy :

Comment se fait le partage en cas d'égalité.

70 et 71^{ème} en strict égalité, on regarde l'âge et l'ordre alphabétique comme dernier discriminant.

SG. :

D'accord d'inverser les 71 et 70 pour se mettre dans le bon ordre de promotion.

SNUEP :

Je maintiens qu'un certain nombre de collègue d'un certain âge sont complètement écarté·es donc on ne prend pas en compte les recommandations du ministère sur les fins de carrières, c'est problématique.

A&D :

On parle des 3 premiers qui ont [REDACTED] ans.

[REDACTED], [REDACTED] et [REDACTED], année [REDACTED], [REDACTED] au 10^{ème} échelon.

SG. :

Je prends connaissance de ces situations.

SNUEP :

Personnels arrivé·es tard dans la profession mais qui ont peut-être été sur poste avant et on ne le sait pas et on ne le voit pas

SG. :

[REDACTED], [REDACTED]

A&D :

Non, [REDACTED]

SG. :

L'attention demandé sur l'âge par le ministère est sur le 11^{ème} échelon.

SNUEP :

Non, il n'y a pas de précision sur le 11^{ème} échelon.

.../...

.../..

SG. :

Tout le travail précédent que nous faisions était sur le 11^{ème} échelon.

SNUEP :

Des collègues de 40 ans sont promu·es au 10^{ème} échelon mais pas elles·eux.

SG. :

Oui mais promotion liée à leur carrière pour ceux de 40 ans.

SNUEP :

Oui mais il y a peut-être moyen de les faire passer avant.

SG. :

[REDACTED], la promo ne lui apportera rien,

M. Errard :

Sauf si elle prolonge (*à peine audible, remarque répétée par M. Errard mais non relevée par le S.G.*)

CGT :

Je me permets de reprendre à mon compte la remarque de M. Errard. Il n'est pas rare de voir des collègues prolonger leur carrière pour pouvoir bénéficier de la dernière promotion de carrière pour la retraite.

SG. :

Je viens bien que l'on regarde mais je veux que l'on tienne compte des réalités de l'échelon, ce qui était le sens des modifications. Je veux bien que l'on tienne compte de la réalité de l'âge pour le 10^{ème} mais pas le 9^{ème}.

Je veux bien être attentif à [REDACTED], de [REDACTED], qui a un avis satisfaisant mais ça suppose de faire sortir qq'un donc de faire sortir [REDACTED] et de faire rentrer à la place [REDACTED].

SNUEP :

Pourquoi ne pas faire sortir un plus jeune ?

SG. :

Sur une logique d'avancement d'échelon, on tient compte des avis, donc il faut être attentif aux éléments de barème.

Donc faire sortir [REDACTED] de [REDACTED].

Je suis prêt à vous suivre mais sur la proposition que je viens de vous faire.

SNEETA :

Effectivement, on voit bien que [REDACTED], c'est bien de le faire remonter, du coup, je reviens à [REDACTED] qui a une note supérieure. Donc incompréhension.

.../..

.../.

SG. :

J'entends ce que vous me dites mais j'ai une certaine constance. Je ne remplace pas un avis satisfaisant par un avis à consolider.
Donc si vous faites appel aux points, je ne fais pas rentrer [REDACTED].

Donc d'accord d'intégrer [REDACTED], car fin de carrière et appréciation satisfaisante ! Donc cohérent mais pas possible de faire passer un avis à consolider, ce qui ne serait pas possible d'expliquer d'autant que l'âge de [REDACTED] n'est pas le même.

SNUEP :

La difficulté c'est que l'évaluation est complètement différente. Évaluation de carrière, d'autres pas, donc situation d'évaluation complexe, de plus, les collègues qui sont censé·es accéder à leur avis n'y accède pas, ils·elles ne sont pas informé·es qu'ils peuvent y accéder.

M^{me} Blazy :

Consultation des avis info émise dans circulaire.

SG. :

On doit être attentif au avis émis. Les collègues ne comprendraient pas que les avis émis ne soient pas pris en compte.

Promotion de [REDACTED] à [REDACTED], tableau tel qu'actuel jusqu'au 68 et au 69eme position rentre [REDACTED].

Je dois vous soumettre l'opposition de [REDACTED] car instance doit être consultée sur l'opposition.

Opposition : Abstention : SNUEP / CGT / SNEETA : 5 absentions / pas de contre. A&D est donc pour !!!

Concernant le tableau d'avancement : tableau approuvé à l'unanimité.

Questions Diverses :

A&D :

Résultat de la hors classe, personnels ne retournent pas au lycée donc comment les informer ? Peut-on utiliser leurs messageries pros ?

SG. :

L'admin va veiller à communiquer.

Vos organisations sont inchangées, à vous de définir au regard de vos moyens de com et de choisir le moyen le plus pertinent.

Vous avez les outils que vous voulez utiliser.

A&D :

Pouvons-nous utiliser l'adresse ac-nice.fr ?

.../...

.../...

SG. :

Vous avez les canaux qui sont les vôtres pas de liste de diffusions académiques RGPD pas possible.

A&D :

Assouplissement contextuel possible ?

SG. :

Pas d'assouplissement possible. On ne peut pas vous adresser des listes.

CGT :

Je sais que ce n'est pas le lieu mais je me permets quand même de profiter de votre présence et de celle de M. Errard pour vous rappeler, comme nous le signalions dans notre déclaration liminaire, qu'il est important de faire preuve d'une bienveillance soutenue en cette période de retour au travail. Le confinement a autorisé toutes sortes de pratiques dans les EPLE y compris la tenue de réunion en distanciel connaissant parfois des déconnexions ou des erreurs de convocations dont on ne sait pas si elles sont intentionnelles ou technologiques. À cet égard, je souhaiterais, comme nous vous l'avions déjà manifesté M. Errard par courrier, que vous portiez un regard attentif et bienveillant en direction des équipes et des collègues du L.P [REDACTED] qui vivent une situation de tension avec leur direction sur la répartition de la DGH. Cette tension est plus que malvenue dans cette difficile période de reprise qui suit le confinement.

SG. :

Vous sortez de la nature paritaire de l'instance.

Vous revenez sur des situations de structures.

La période a été inédite, nous revenons à une période qui impose une bienveillance.

Merci pour ce temps de travail, continuez à prendre soin de vous.